



**RÉGION
SUD**
PROVENCE
ALPES
CÔTE D'AZUR



**5EME EDITION DES TROPHEES REGIONAUX MILIEUX AQUATIQUES
2020**

Dossier reçu le :

16/11/2020

Classement :

/7

Structure présentant le dossier :

AAPPMA du Bas Verdon

Action présentée :

Amélioration des fonctionnalités du bassin versant du bas Verdon à Vinon afin d'améliorer la densité de population des Truites Fario de souche méditerranéenne, un atout pour les pêcheurs !

Domaine d'action :

- Protection du Milieu Aquatique
- Promotion du milieu aquatique
- Biodiversité halieutique
- Valorisation du patrimoine autour de l'eau

Pièces produites :

- Statuts de l'Association
- Procès-verbal de la dernière assemblée générale
- Photocopie de la pièce d'identité du Président
- Dossier de candidature complété
- Descriptif du projet
- Autres documents
- Relevé d'identité bancaire
- Plan de financement du projet et/ou inscription dans un des volets de la convention de partenariat Région Sud / Structures associatives du loisir pêche
- Implication dans la vie locale et sociale

Avis du jury :

.....
.....
.....
.....



TROPHEE REGIONAL MILIEUX AQUATIQUES 2020

DOSSIER DE CANDIDATURE

1 : STRUCTURE CANDIDATE :

AAPPMA du Bas Verdon

2 : TITRE DU PROJET :

Amélioration des fonctionnalités du bassin versant du bas Verdon à Vinon afin d'améliorer la densité de population des truites fario méditerranéenne, un atout pour les pêcheurs !

3 : DATES DE REALISATION :

2016-2020

4 : PLAN DE FINANCEMENT – PARTENAIRES :

Fédération départementale pour la pêche et la protection des milieux aquatiques du Var,
EDF, Région Sud PACA,
Conseil Départemental du Var,
Agence de l'Eau RMC,
Ville de Vinon sur Verdon, Ville de St-Julien le Montagnier, PNR Verdon, Club de Kayak de Vinon sur Verdon, Crédit Agricole PCA, FNPf

5 : DESCRIPTION SOMMAIRE DU PROJET :

Le projet présenté correspond à montrer l'ensemble du travail : travaux, pédagogie, animation, suivi, ... réalisés dans le but d'augmenter la résilience des milieux aquatiques sur un territoire artificialisé, notamment sur la population de truite fario méditerranéenne.

6 : VOLET SOCIAL – VIE LOCALE :

L'objectif est de conserver une biodiversité de qualité sur un milieu artificialisé afin que tout un chacun puisse profiter de la nature. En parallèle nous consacrons également deux jours auprès des scolaires avec les agents de la fédération du Var dans le but de faire de l'animation sur les milieux aquatiques.

Nous avons monté également un atelier pêche nature avec un guide de pêche (BPJEPS) local dans le but de faire découvrir la pêche à toutes les personnes. Il n'y a pas de limite d'âge. On fait un peu moins d'une dizaine de demi-journée par an.

Enfin, les travaux sont réalisés par entreprises locales avec du matériel local, tout cela permet de développer une économie circulaire.

DOSSIER DE CANDIDATURE

Fiche descriptive

Nom du Candidat

AAPPMA du Bas Verdon, représentée par son Président Jacques LATON

Nom du Projet : Amélioration des fonctionnalités du bassin versant du bas Verdon à Vinon et aménagement des Gravières, un atout pour les pêcheurs !

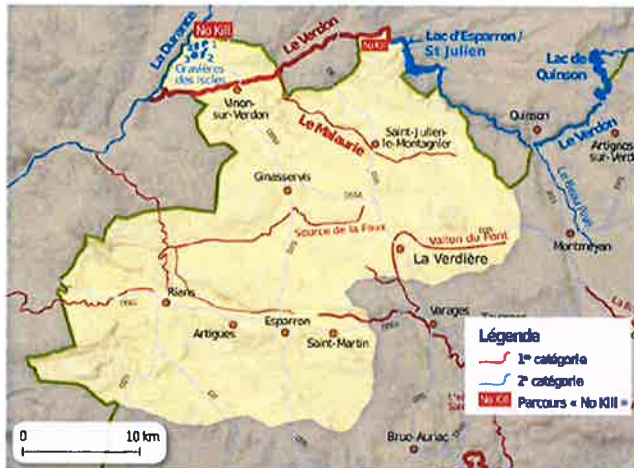
Date de réalisation : 2017/2020

Description du Projet :

Depuis 2016, le nouveau Conseil d'Administration de l'AAPPMA s'est lancé dans un mode de gestion patrimonial visant à restaurer les fonctionnalités du bassin versant du Bas Verdon à Vinon, à observer, étudier et agir pour augmenter le cycle de vie et la capacité d'accueil de l'espèce piscicole repère : la truite fario. L'objectif étant de satisfaire également le pêcheur par une augmentation du nombre de captures. (cf. annexe 3)

Description du lieu, des moyens, des résultats :

Le lieu :



Secteur d'influence de l'AAPPMA du Bas Verdon (zone claire)

L'influence de ce projet s'étend sur le territoire de l'AAPPMA sur les cours d'eau suivants : le bas Verdon à Vinon, la Louane à Vinon, le Malaurie à Vinon et St Julien le Montagnier, la source de la Foux à Ginasservis et le Vallon du Pont à la Verdrière. Pour les aménagements des plans d'eau, la Gravière de Vinon n°1 est concernée.

Les Moyens :

Tout d'abord financiers, puisque ces projets de mise en place du plan de gestion et d'aménagement des rives s'élèvent à 650 000 euros depuis 2016. De nombreux partenaires ont contribué au plan de financement : Agence de l'Eau Rhône Méditerranée et Corse, Mairie de Vinon, EDF, Crédit Agricole, autres structures halieutiques (Fédération de pêche du Var, Fédération Nationale de la Pêche en France)

Les moyens humains sont importants, ils résultent du dynamisme qu'impulse l'AAPPMA du Bas Verdon. L'adhérent pêcheur est ainsi plus impliqué à la vie de son Association. L'AAPPMA peut compter sur le soutien de 15 à 40 bénévoles selon les projets.

Les Résultats :

Ils sont décrits plus précisément ci-dessous dans les Actions. Nous pouvons noter deux grands axes de résultats :

- Qualitatifs, avec une amélioration du milieu aquatique (diversification d'habitats, aménagement ou restauration de frayères naturelles pour les salmonidés, arasement de

seuils infranchissables, suivi de la télémétrie dans le bassin du bas Verdon, étude de franchissabilité de certains seuils du bas Verdon,...) et de l'élan impulsé auprès des communes, grâce aux travaux de réhabilitation des stations d'épuration, déjà réalisées ou en cours.

- Quantitatifs, avec une augmentation sensible des ventes de cartes de pêche (+23% sur la période 2016-2019), signe d'un satisfecit de nos adhérents pêcheurs.

Actions «en faveur de la protection de l'eau, des poissons ou des rivières» :

Préambule : Sur la partie amont de ce bassin versant fermé (St Julien/Gréoux), il y a moins d'actions de notre part. En effet, la Fédération du 04 porte une étude sur la gestion sédimentaire de ce site. Nous sommes partie prenante dans le suivi de cette étude, mais nous attendons les conclusions avant de lancer les travaux. Ce qui complexifie, ce rendu, c'est qu'il y a un gros projet de renaturation du Colostre, ce projet est porté par le Parc Naturel Régional du Verdon. Les travaux devraient permettre une suppression de 16 ouvrages à l'horizon 3 ou 4 ans. Le transport sédimentaire devrait ainsi reprendre, comme lors des 6 crues morphogènes de l'Hiver dernier malgré la présence ces ouvrages. Nous avons pu observer une « belle langue » d'alluvion dans le Verdon de près de 300 m³ de matériaux. Nous espérons pouvoir lancer des travaux dès l'an prochain. Ainsi, nous aurons réalisé des travaux sur les 10 Km du Verdon sur lesquels nous avons les baux de pêche.

Protection des poissons ou des rivières :

Interannuel :

- Suivi de la qualité des salmonidés. En partenariat avec la fédération de pêche du 83 nous réalisons régulièrement des pêches électriques, Malaurie et Louane. Ce qui nous permet de définir les abondances de population pour acter de la meilleure gestion possible. Sur le Verdon, c'est le PNRVerdon qui réalise un suivi afin de suivre les effets de la rehausse des débits réservés. Nous réalisons, également un suivi scalimétrique sur les truites fario. Ce suivi est participatif. Il résulte du bon vouloir des pêcheurs à collecter quelques écailles et à nous les transmettre. Nous avons réalisé un protocole que nous avons diffusé à nos adhérents et sur les réseaux sociaux.
- Lutte contre la prédation des cormorans sur les frayères. La première année nous avons mis en place des épouvantails mais au bout de quelques dizaines de jours les cormorans n'étaient plus effrayés. Pendant l'hiver 2018-2019, nous avons mis en place des fils tendus de 1 à 3 mètres au-dessus du fil d'eau avec de la rue balise nouée. Nous avons répété ce travail sur plusieurs zones favorables à la reproduction de la truite fario. Cela représente environ 450 mètres linéaires. Cette méthode a été radicale, nous n'avons observé aucun cormoran sur ces secteurs. Ce dispositif est désormais installé début octobre jusqu'à une semaine avant l'ouverture de la pêche à la truite. On pose les fils pendant le temps méridien en compagnie de bénévoles.
- En fonction des crues morphogènes pour les affluents et du colmatage du fond du Verdon, nous réalisons des campagnes de décolmatage couplés avec l'enlèvement d'embâcles. On réalise ce genre d'opération soit sur une journée avec des bénévoles, soit pendant le temps méridien. (cf. annexe 5)
- Suivi des frayères à truites, nous constatons que les frayères ne cessent d'augmenter. On parle d'un facteur multiplicateur de 3 à 4 fois en fonction des zones, surtout en amont des ouvrages transversaux arasés. A noter, que cette année et du fait des crues, nous avons eu du mal à observer les frayères. Cependant, nous avons pu identifier de nombreuses truitelles ce qui nous laisse penser que la reproduction s'est tout de même déroulée même si cela a été plus faible l'an passé. (cf. annexe 4)

➤ **En 2016**

Dans le Verdon :

- Mise en place de souche en partenariat avec le Parc Naturel Régional du Verdon sur 400 mètres linéaires sur le Verdon
- réalisation d'analyses génétiques afin de connaître au mieux notre population de truite fario. Nous avons une souche sauvage « bas Verdon », les alevinages réalisés pendant les décennies précédentes n'ont servi à rien.

En 2017 dans le Verdon des travaux de scarification et d'enlèvement de vieux arbres dans la ripisylve ont été effectués sur 2 Km. Ces travaux étaient portés par le PNRVerdon

➤ **En 2018**

Dans le Verdon :

- arasement de deux seuils transversaux. Permet une restauration des fonctionnalités hydrauliques sur 1 Km. (cf annexe 6)
- mise en place de blocs de rocher, matériaux issus de la récupération des arasements des seuils. Abris sous berge sur 180 mètres linéaires et diversification d'habitat et d'écoulement sur 200 mètres linéaires
- Mise en place de diversification d'habitat sur 2 zones soit 300 mètres linéaires.,
- Mise en place 5 panneaux pédagogiques (cf. annexe 2)
- Mise en place de fils tendus afin de limiter la prédation des grands oiseaux piscivores pendant la période hivernale sur les frayères à truites sur une linéaire de près 600 m environ



Dans le Malaurie :

- Enlèvement de 4 infranchissables. Rétablissement des continuités écologiques sur 7 kilomètres. A noter une belle crue morphogène en novembre qui a permis de remobiliser l'ensemble des matériaux et agrandir ainsi les surfaces favorables à la reproduction de la truite fario. (cf. annexe 6)
- Mise en place de rochers et de souches sur 300 mètres linéaires dans le but de diversifier les écoulements et les habitats. Réalisation lors de journée d'appel à bénévolat.
- Enlèvement des embâcles au niveau des passages de buse afin de faciliter la remontée des poissons

➤ **En 2019**

Dans le Verdon :

- Mise en place de blocs et de souches sur près de 800 mètres linéaires. (cf annexe 7)
- Travaux de bénévoles, réalisation de « bricoles » tout au long de l'année afin d'améliorer la capacité d'accueil et de maintenir des adoux
- Collecte d'échantillons de nageoires de truites afin de caractériser les populations « puits » ou « sources » sur ce bassin versant clos artificiellement. Les populations dites « puits » sont à faibles dynamiques, il faudra ainsi déterminer d'où proviennent les facteurs bloquant, manque de débit, ouvrage, capacité d'accueil, Et les populations dites sources sont les plus dynamiques en terme de colonisation et de résilience face aux aléas. Cette étude qui est menée par le bureau d'étude SCIMABIO sur les populations de truite fario sur chaque affluent (Malaurie, Louane et Durance) et sur 2 tronçons du Verdon afin de déterminer le patrimoine génétique. Cela permettra d'améliorer notre gestion dans le but de préserver au maximum les populations de truites fario.
- Une seconde étude qui a démarré en février et va permettre de déterminer la franchissabilité du seuil du radier du pont, artificiellement devenu infranchissable du fait de l'existence de barrage sur l'amont. En effet, en 150 ans (QUINSON 1869) le radier du pont de Vinon a perdu près de 5 mètres de matelas alluvial. Nous savons que les truites arrivent encore remontées mais l'idée et de caractériser la saison et le débit ainsi que la sélectivité des poissons qui franchissent cet obstacle. Après les essais réalisés en février, l'équipement radio a été installé en juillet et la mise en place des émetteurs dans les truites a eu lieu début octobre, dès que les températures de l'eau étaient inférieures à 16°C ce qui est une condition au bon déroulement de l'opération chirurgicale.

La Fédération de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques du Var et l'AAPPMA du Bas-Verdon réalisent actuellement une étude scientifique des franchissements du seuil de Vinon sur-Verdon par la truite de rivière dans le but d'assurer sa préservation.



Cette étude est basée sur le suivi individuel de truites à partir d'émetteurs implantés sur les poissons et d'antennes de détection positionnées en aval et en amont du seuil, ainsi que dans la passe à canoës-kayaks (voir photos ci-dessous)

MATERIEL de SUIVI SCIENTIFIQUE

Merci de ne pas toucher au dispositif



Etude réalisée et financée par :

Dans le Malaurie :

- Mise en place de blocs sur 100 mètres linéaires. Travaux en temps méridien avec 4 ou 5 bénévoles,
- Travaux de bénévoles, réalisation de « bricoles » tout au long de l'année afin d'améliorer la capacité d'accueil
- Enlèvement des embâcles au niveau des passages de buse afin de faciliter la remontée des poissons

Dans la Louane :

- Mise en place de quelques branchages pour faire des caches

➤ **En 2020**

Dans le Verdon :

- Participation à une étude sur le suivi des éclusées. Ces travaux découlent de la caractérisation de l'indice de courant sur le bas Verdon à 4/5 pour apporter rapidement une possibilité de résilience des milieux aquatiques à moindre coût et de façon pragmatique tout en avançant sur d'autres pistes nous avons fait valider à EDF ces travaux et ils nous accompagnent financièrement pour essayer de diminuer les impacts des éclusées. Pour plus de précisions, nous avons participé à une réunion avec le Parc du Verdon, l'OFB, l'agence de l'eau, et EDF (service environnement & exploitation) le vendredi 11 février où nous avons évoqué toutes les problématiques. Il en a découlé une note de notre part, afin de donner plusieurs pistes de discussions. Nous réalisons également un suivi quasi-quotidien des effets des éclusées. Nous avons 4 zones témoins, où nous relevons les échouages ou non des invertébrés ou des poissons lors de la baisse des éclusées. A chaque fois, nous prenons des photos et ajoutons la courbe provenant de vigicrue pour attester des conditions. C'est un travail de l'ombre, mais cela commence à porter ces fruits. (cf. annexe extrait « Note Gestion des éclusées » annexe 8)
- Suivi des aménagements de diversification pendant et post crue, (janvier à mars)
- Mise en place de blocs et de souches sur près de 800 mètres linéaires,



- *Mise en place de blocs et de souches sur près de 2 Km mètres linéaires qui aura lieu en mai. Le secteur est totalement soumis aux éclusées. Ce sont près de 400 T de blocs qui vont permettre de concentrer les capacités d'accueil dans le lit mineur même au débit réservé qui vont être disposés. (attente des autorisations des services de l'état)*
- Travaux de bénévoles, réalisation de « bricoles » tout au long de l'année afin d'améliorer la capacité d'accueil et de maintenir des adoux. A souligner de gros efforts réalisés pour maintenir un adoux celui des « sapinettes », suite à la crue hivernale 2019/2020, l'entonnement naturel de cet adoux c'était bouché. Il se situe en rive gauche à la limite départementale 04/83 jusqu'à la confluence avec le Malaurie. Il a été réalisé du bucheronnage, de la coupe de petits végétaux afin de faciliter les écoulements et le transit sédimentaire. (Cf. annexe 10)

- Mise en place de fils tendus afin de limiter la prédation des grands oiseaux piscivores pendant la période hivernale sur les frayères à truites sur une linéaire de près 800 m environ

Dans le Malaurie :

- Mise en place de rochers et de souches sur 200 mètres linéaires dans le but de diversifier les écoulements et les habitats. Réalisation lors de journée d'appel à bénévolat,
- Enlèvement des embâcles au niveau des passages de buse afin de faciliter la remontée des poissons (lors des 6 crues hivernales)
- Arasement du dernier infranchissable à notre « portée », le dernier « verrou » est un passage en fonçage du canal de Provence sur plus de 150 mètres. (dernière semaine de juillet)
- Reprise de 2*150 ml de profils en long sur des secteurs posant un désordre morphologique
- Amélioration du matelas alluvial sur 100 mètres
- Travaux de bénévoles, réalisation de « bricoles » tout au long de l'année afin d'améliorer la capacité d'accueil
- Négociations pour obtenir un débit supplémentaire, en espérant pouvoir atteindre les 100 l/sec ce qui nous permettrait d'augmenter d'une façon très importante la population de truite fario et par la même occasion, celle du barbeau méridional qui est encore présent sur ce bassin versant, un des derniers dans la Var. La population des truites étant classée comme très abondante sur le secteur amont, le seul facteur limitant est la surface mouillée depuis que nous avons mis en avant les problèmes de pollution provenant des stations d'épuration.



Dans la Louane :

- Mise en place de deux zones de surface favorable à la reproduction, soit près de 50 m². Ces zones sont des secteurs tests, l'objectif est d'en réaliser d'autres l'an prochain,
- Déversement de 45 000 alevins de vairons (en mai) Nous sommes partis du constat que ce cours d'eau avait un problème d'attractivité avec le Verdon, en effet ce cours d'eau se jette dans la queue de retenue du lac de Cadarache et il n'y a pas de courant d'appel favorable pour que les truites du Verdon ou de la Durance puissent remonter aisément. L'idée est donc de donner un coup de pouce afin de retrouver une « biomasse » intéressante sur ce cours

d'eau. Ainsi après avoir étudié ce cours d'eau sous toutes les coutures depuis 2 ans (analyses pesticides et physico-chimie, température, suivi débit, pêche électrique sur plus de 50 % de son linéaire et à des saisons différentes, suivi frayères,...) nous avons déversé ces vairons dans le but qu'ils se reproduisent à terme et de recréer une chaîne trophique qui n'existe plus. La population de truites a une densité faible sur ce cours d'eau, on observe des frayères mais peu de juvéniles. L'objectif des travaux est d'apporter une plus vaste capacité d'accueil, d'augmenter les surfaces favorables à la reproduction.

Dans le Ruisseau du Vallon du Pont :

- Réalisation de diversification d'habitat avec re-disposition des pierres sur certaines zones (réalisé en juin)

Dans le Source de la Foux :

- Réalisation de diversification d'habitat avec re-disposition des pierres sur certaines zones (réalisé en février et en juin)
- Réalisation de débroussaillage pour ré-ouvrir ce cours d'eau avec les bénévoles et en partenariat avec la société de Chasse de Ginasservis qui nous a fait profiter d'un tracteur de broyeur afin de rouvrir la prairie humide autour de ce ruisseau,
- « Jardinage », taille d'arbre, de plante aquatique, ... réalisé régulièrement par les bénévoles.

Actions en faveur de la Protection de l'eau :

Les stations d'épuration :

Sur le Verdon, nous avons enfin obtenu la mise en place pérenne du traitement tertiaire azote phosphore sur la station d'épuration de Vinon sur Verdon, néfaste que les paramètres azote et phosphore du fait, que le chlorure ferrique est réputé comme étant abrasif pour les branchies des invertébrés et des poissons.

Dans le cadre du schéma directeur de gestion des eaux pluviales de la commune de Vinon sur Verdon nous mis en avant différents de pluviaux qui arrivent dans le Verdon sans prétraitement. Un programme de travaux est en cours de définition et il sera intégré cette problématique.

Sur le Malaurie, la commune de St-Julien le Montagnier est en cours de lancement des marchés dans le but de renouveler 4 stations d'épuration et d'améliorer sa station d'épuration principale afin qu'il n'y ait plus du tout de départ de boue dans le milieu récepteur. De plus, nous avons convaincu la mairie de St-Julien de réaliser deux dévoiements de canalisation d'alimentation en eau potable qui sont devenus des points durs sur le radier du Malaurie. L'objectif est double, sécurité et durabilité de la desserte en eau potable et pour le milieu aquatique libérer de tout entrave le cours d'eau et laissant une bonne place à l'espace de bon de fonctionnement du Malaurie

Sur le ruisseau du Vallon du Pont, le lancement de l'étude de maîtrise d'œuvre pour une nouvelle station d'épuration à la Verdrière chef-lieu, va être lancée prochainement

Sur la Source de la Foux, depuis l'automne dernier, la municipalité a retenu le maître d'œuvre pour le lancement de la nouvelle station d'épuration de Ginasservis.

Suivi pollution

Le Pôle Garderie de l'AAPPMA, les bénévoles et les pêcheurs participent activement aux remontées d'informations auprès des maîtres d'ouvrages qui ont la compétence Eau et Assainissement. Nous réalisons ainsi des notes avec photos et schéma à l'appui afin que les élus prennent conscience des impacts sur les milieux aquatiques. La réactivité de ce réseau de sentinelle permet de diminuer le temps de débordement des réseaux d'assainissement qui débordent régulièrement notamment au niveau du Moulin St-André à Vinon sur Verdon. Cela permet également que les agents de la DDTM-Police de l'Eau puissent avoir de renseignements précis sur les quantités de boues qui stagnent dans le ruisseau de « Ragel » en tête de bassin de versant du Malaurie, ...

Suivi de mortalité post-reproduction et toutes espèces

Cela fait quelques années que nous suivons ces données. Nous n'avions jamais observé de « bizarrerie », mais depuis la mi-mars nous avons relevé une mortalité de truite mâle adulte (90%) des analyses sont en cours aussi bien sur les poissons que sur la qualité de l'eau. On parle de 78 truites fario depuis le 16 mars. Nous avons lancé une démarche participative de tous les pêcheurs et les promeneurs afin de suivre au mieux cette problématique (*rendu du suivi annexe 9*) L'ensemble des services suivent la situation de près. Avec la fédération de Pêche nous avons pu faire des analyses et il en résulte la détection d'une bactérie sur la peau et d'un parasite qui se trouve dans l'estomac et qui est va jusqu'à l'occlusion intestinale. On n'a pas encore trouvé le ou les facteurs déclenchant mais on y travaille.

Actions pour la pêche et les pêcheurs :

Adaptation de la réglementation de la pêche

Toutes les réglementations ci-dessous sont prises par arrêté préfectoral

- Création d'un parcours « No kill » sur 3Km en gestion commune avec l'AAPPMA Verdon Colostre entre St Julien le Montagnier et Gréoux les Bains
- Interdiction de pêcher les pieds dans l'eau jusqu'au 31 mars sur toute la commune de Vinon sur Verdon et dans le Var
- interdiction de pêcher les pieds dans l'eau jusqu'au 30 avril sur le tronçon No-kill. La différence de réglementation est faite car l'eau est très froide à la sortie du barrage d'Esparron du fait que la prise d'eau pour le débit réservé est située au fond du barrage. L'eau étant plus

froide, le fraie se déroule plus tard dans la saison et les alevins mettent plus de temps à sortir de leur couche de gravière protectrice.

- Augmentation de la taille de capture de la truite, portée à 30 cm,
 - Diminution du nombre de salmonidés conservés en passant de 6 truites par jour et par pêcheur à 3 truites fario maximum,
 - Réalisation des conventions des baux de pêche et développement d'un outil cartographiques. A ce jour nous avons conventionné environ 98% de la surface de notre territoire. Il nous reste encore quelques propriétaires à aller rencontrer. (C'est environ 450 parcelles dont près de 150 conventionnées. Les 300 restantes ne représentent que quelques ml des cours d'eau, mais on poursuit notre travail)
- https://eaurmc.lizmap.com/map/index.php/view/map/?repository=rep5&project=BauxdePech&AAPPMABaV_V_Lizmap (le lien sera de nouveau opérationnel courant décembre problème de serveur)

Aménagement des berges et des rives :

- Réalisation de sentiers halieutiques sur le Bas Verdon dans le but de favoriser l'accès et le cheminement sur près de 2km du cours d'eau, en aval du pont de Vinon
- Aménagement des rives de la Gravière communale de Vinon en deux phases : en 2018, deux avancées pour créer de nouveaux postes de pêche et des trouées d'accès à la gravière à travers la digue, puis en 2019 des travaux de platelage sur la majeure partie des rives de cet étang de 3,6 hectares.
- Labellisation de 3 « Parcours Halieutiques » avec entretien des berges et mise en place de panneaux d'informations dans le Verdon (2 parcours) et la Gravière communale de Vinon (1 parcours)

Création de parcours « No-kill » :

Nous possédons un parcours No-kill de près de 3 Km situé en limite du 04, en gestion commune AAPPMA Verdon Colostre et nous.

Un second parcours est en train d'être envisagé sur la totalité de Louane sur 2.8Km pour 2021. L'idée est de développer un parcours sur réservation mais ouvert à tous dans le but de limiter l'impact des pêcheurs sur ce milieu qui va être « renaturalisé » entre 2020 et 2021.

Suivi des ventes de cartes de pêche :

C'est un indicateur important qui montre le dynamisme d'une Association et l'adhésion à ses actions.

Type de Carte	2016	2017	2018	2019	2020 au 16/11/20	depuis 2016 à 2019
Interfédéral	187	216	241	296	321	42%
Majeur	67	61	52	64	65	-3%
Mineur	56	56	49	58	62	10%
Femme	26	23	23	33	43	40%
Hebdomadaire	30	33	34	33	39	23%
Journalière	57	44	81	90	125	54%
Découverte - 12 ans	121	112	117	112	159	24%
passé pêche				12		-
timbre halieutique sec*	1	2	2	6	5	80%
Total	544	545	597	704	819	34%

A noter qu'au 16 novembre pour 2020, nous sommes déjà à 819 cartes soit 18 % d'avance par rapport à l'an dernier à la même date et avec la période de confinement que nous avons connue. 80% des effectifs sont des membres ayant pris des cartes de pêche à l'année. Etant sur un territoire réciproitaire, à la rencontre de 4 départements et proche de grandes villes comme Aix en Provence, Marseille et Manosque nous trouvons cela cohérent. A ce jour, nous pouvons déjà avancer que c'est la meilleure année en termes de vente de carte de pêche depuis la création de notre AAPPMA en 1974.

Communication et formation des jeunes

Nous réalisons une trentaine de lettres d'information via le mailing de cartedepeche.fr
Nous avons développé et réalisé

- une chaîne You tube,
 - o https://www.youtube.com/channel/UCBrmkk08Y0I72EqDdC6_6wg
- un profil twitter
- un profil instagram
- une page (suivi par 1 500 personnes et un profil Facebook avec près de 5 000 contacts) environ une centaine de publication par an
- un blog visionné une trentaine de fois par jour <http://basverdonpeche.over-blog.com/>
- un site <http://www.aappmadubasverdon.sitew.com/#verdon.A> un site visionné une trentaine de fois par jour
- un bulletin d'information informatique et papier (tiré à 200 exemplaires) <https://fr.calameo.com/books/001556229e87867c45e8e>
- Création d'un autocollant « j'aime ma rivière, je la préserve » (environ 50 personnes ont posé cet autocollant sur leur voiture et circulent dans la région)
- une dizaine d'articles de presse par an dans les journaux régionaux,

- des web reportages sur l'ensemble de notre parcours réalisés par la FD pêche 83
 - o https://www.youtube.com/watch?v=nv7IfZmxaCQ&feature=emb_title
 - o https://www.youtube.com/watch?v=wTocGNUfo3s&feature=emb_title
 - o https://www.youtube.com/watch?v=NRzhhM-BlhE&feature=emb_title
- quelques parutions dans les gazettes communales des villages de notre secteur d'influence et sur les journaux « Sauvons l'Eau », La Provence ou Var Matin,
- On peut également ajouter, la participation de notre AAPPMA à la réalisation du DVD de Laurent Jauffret sur « le Toc à la Nympe La passion d'une vie »
- Le festival Rise que nous accueillons depuis 2019 (malheureusement annulé cette année pour cause de Covid)
- rédaction d'articles pour le magazine en ligne truite&Cie <http://www.truites-et-cie.fr/article/rencontre/leurre-mouche-toc/france/var/aappma-du-bas-verdon-entre-restauration-et>

Nous réalisons en partenariat avec la Fédération de pêche du Var deux journées par an auprès des scolaires de l'école l'eau Vive de Vinon sur Verdon avec des animateurs diplômés d'Etat. En 2021, Un Projet de développer ces animations est à l'étude pour les communes de Ginasservis et de La Verdrière.

En conclusion, vous comprendrez, que notre plan de gestion est un projet global, où nous raisonnons avec d'un côté la protection et l'amélioration du Verdon et des affluents sur périmètre assez artificialisé mais qui a pu conserver malgré tout, ces fonctionnalités tout en développant le côté halieutique avec l'objectif que l'ensemble des pêcheurs puissent pratiquer leur passion de différentes façons et pour tous niveaux.

ANNEXE 1
Rendu de l'outil sur la gestion des Baux de Pêche

Confluence Verdon Durance Louane sur la commune de Vinon sur Verdon



Commune	Insee _Com	N°section	N°parcelle	Identifiant N° INSEE Section Feuille N° parcelle
vinon sur verdon	83150	0B	1	831500B10001
vinon sur verdon	83150	0B	2	831500B10002
vinon sur verdon	83150	0B	3	831500B10003
vinon sur verdon	83150	000 B	11	831500B10011
vinon sur verdon	83150	000 B	12	831500B10012
vinon sur verdon	83150	000 B	13	831500B10013
vinon sur verdon	83150	000 B	14	831500B10014
vinon sur verdon	83150	000 B	15	831500B10015
vinon sur verdon	83150	0B	16	831500B10016
vinon sur verdon	83150	0B	17	831500B10017
vinon sur verdon	83150	000 B	18	831500B10018
vinon sur verdon	83150	000 B	19	831500B10019
vinon sur verdon	83150	0B	20	831500B10020
vinon sur verdon	83150	0B	21	831500B10021
vinon sur verdon	83150	000 B	22	831500B10022
vinon sur verdon	83150	000 B	23	831500B10023

Commune	Insee _Com	N°section	N°parcelle	Identifiant N° INSEE Section Feuille N° parcelle
vinon sur verdon	83150	0B	24	831500B10024
vinon sur verdon	83150	000 B	25	831500B10025
vinon sur verdon	83150	0B	26	831500B10026
vinon sur verdon	83150	000 B	27	831500B10027
vinon sur verdon	83150	000 B	28	831500B10028
vinon sur verdon	83150	000 B	30	831500B10030
vinon sur verdon	83150	000 B	32	831500B10032
vinon sur verdon	83150	0B	33	831500B10033
vinon sur verdon	83150	0B	39	831500B10039
vinon sur verdon	83150	0B	40	831500B10040
vinon sur verdon	83150	0B	73	831500B10073
vinon sur verdon	83150	000 B	103	831500B10103
vinon sur verdon	83150	000 B	104	831500B10104
vinon sur verdon	83150	000 B	107	831500B10107
vinon sur verdon	83150	000 B	108	831500B10108
vinon sur verdon	83150	000 B	109	831500B10109

Commune	Insee _Com	N°section	N°parcelle	Identifiant N° INSEE Section Feuille N° parcelle
vinon sur verdon	83150	000 B	110	831500B10110
vinon sur verdon	83150	000 B	111	831500B10111
vinon sur verdon	83150	000 B	112	831500B10112
vinon sur verdon	83150	000 B	113	831500B10113
vinon sur verdon	83150	000 B	114	831500B10114
vinon sur verdon	83150	0B	1202	831500B11202
vinon sur verdon	83150	0B	1203	831500B11203
vinon sur verdon	83150	0B	1204	831500B11204
vinon sur verdon	83150	000 B	1263	831500B11263
vinon sur verdon	83150	000 B	1264	831500B11264










**ANNEXE 2
Panneaux pédagogiques**



ANNEXE 3
Carte de présentation des actions

Délimitation du territoire de pêche de l'AAPPMA du Bas Verdon sur le bassin versant du Verdon



	Le Verdon - Ouverture : 2 nd samedi de mars au 3 ^e dimanche de septembre		Lieu d'implantation des thermographes en place et à venir
	Zone de travaux déjà réalisés		Partie de la rivière exclusivement dans le département des Alpes de Haute Provence et gérée par l'AAPPMA voisine
	Zone de travaux qui vont être réalisés d'ici fin 2020		Délimitation du département des Alpes de Hautes de Provence
	Seuils arasés		
	Zone de travaux pour 2021		
	Zone à l'étude pour une recharge sédimentaire spécifique en partenariat avec la FD 04		

Réglementation par arrêté préfectoral

- Taille de capture légale de 30 cm pour la truite fario sur le Verdon
- Nombre de truite prélevée par jour et par personne est de 6 truites dont 3 truites fario maxi
- Interdiction de pêcher les pieds dans l'eau jusqu'au 31 mars sur l'ensemble du département du Var
- Interdiction de pêcher les pieds dans l'eau jusqu'au 30 avril du barrage d'Esparton à l'aval G4/83
- Parcours de pêche No Kill du barrage d'Esparton à la levée du parcours santé de Gréoux les Bains 3.2 Km dont 2.2 Km gère en commun avec l'AAPPMA Verdon Colastre.

**ANNEXE 4
Suivi frayère**

Visite du 5 janvier 2019 sur le Malaurie

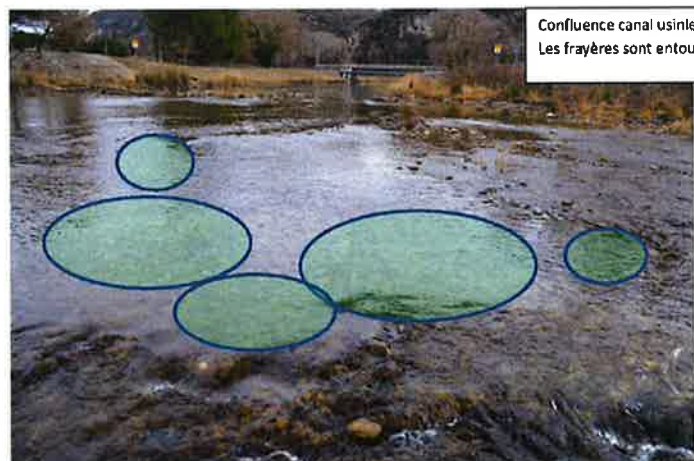
439 mètres linéaires inspectés. 33 frayères observées. Temps clair et ensoleillé, grille blanche.
zone de frayères



Frayères sur la Bas Verdon 2017-2018



Zone de frayère. On la distingue grâce aux cailloux retournés



Confluence canal usinier et Verdon. Les frayères sont entourées

ANNEXE 5
Travaux d'entretien courant



ANNEXE 5 bis
Travaux d'entretien courant (nos p'tites bricoles de jardinier des cours d'eau)

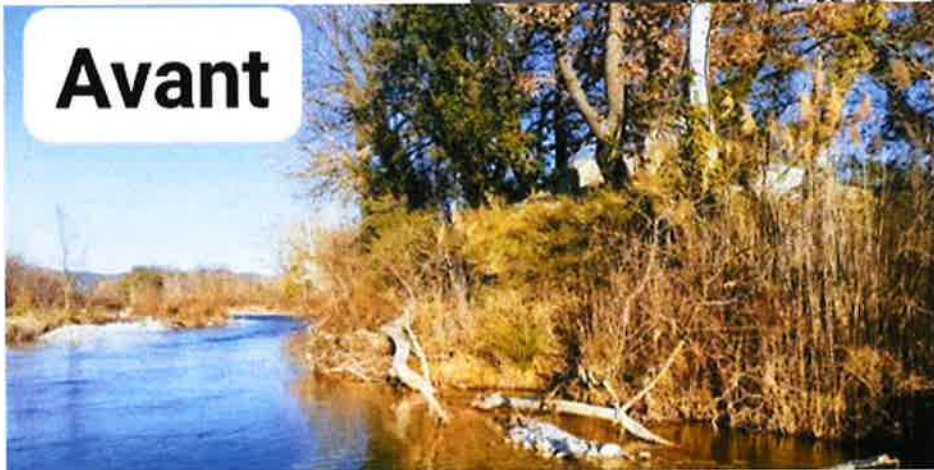
Avant



Après



Avant



Après



ANNEXE 6
Rétablissement des continuités écologiques



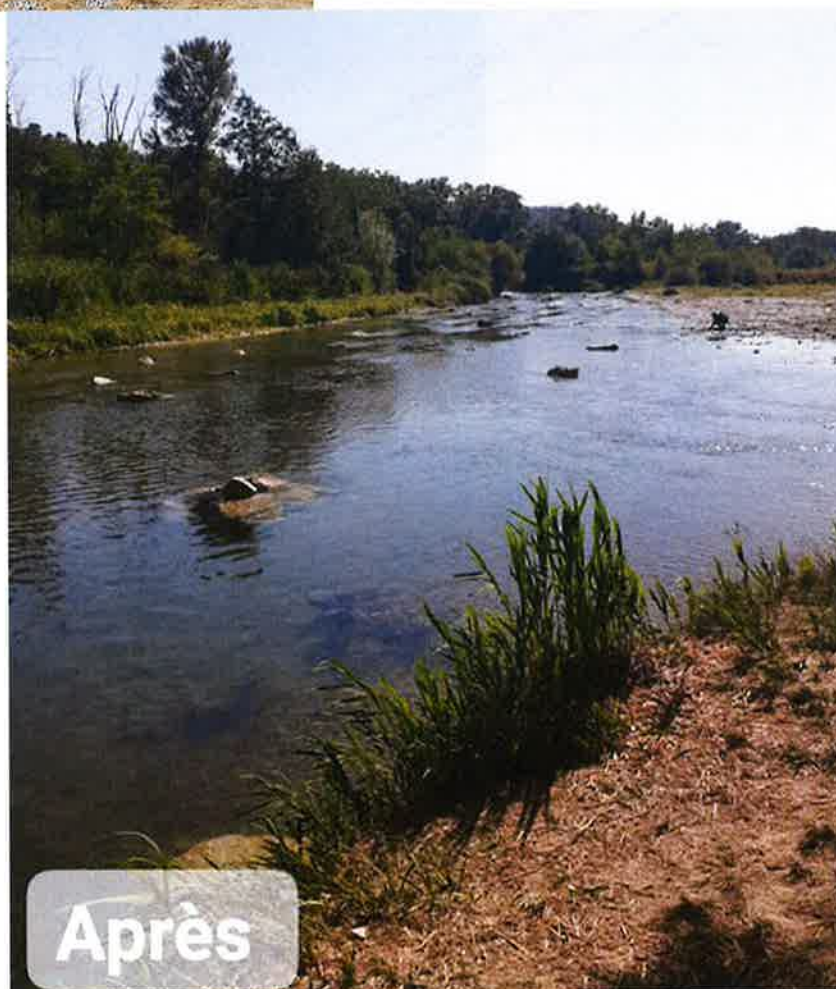
Le Malaurie



Le Verdon



**ANNEXE 7
Diversification des habitats piscicoles**



ANNEXE 8
Suivi des mortalités piscicoles

date	espèces	taille	signes	sexe	gestionnaires	communes	tronçons : No Kill / TCC / éclusé	lieux GPS	lien maps	niveau de confiance du lieu bi	identification témoignage	Source	remarque	photo
08-mars	TRF	50			Bas Verdon	Vinon sur Verdon	TCC	43.729244, 5.823364	https://goo.gl/maps/1VcmV3Ujgwpv9v8	bon	Louis Barth	Messenger		
14-mars	TRF	50			Bas Verdon - Verdon	Gréoux les Bains / S	No Kill	43.757212, 5.921745	https://goo.gl/maps/1KAI1NAb3bMGgAw8	bon	JiBASS	verbale		
14-mars	TRF	45			Bas Verdon - Verdon	Gréoux les Bains / S	No Kill	43.754259, 5.916824	https://goo.gl/maps/1wQ5zpg9t3ra9S9Lq1	bon	JiBASS	verbale		
27-mars	TRF	50			Verdon Colostre	Gréoux les Bains		43.753889, 5.899667	https://goo.gl/maps/17M3V3ASZohSdMR3	bon	Mathias Su	Messenger		
03-avr	TRF	50			Verdon Colostre	Gréoux les Bains		43.753861, 5.893278	https://goo.gl/maps/1MLUzvh5z1Dz8k68	bon	Mathias Su	Messenger		
14-avr	TRF	50	présente m	mâle	Bas Verdon	Vinon sur Verdon	éclusé	43.723500, 5.791750	https://goo.gl/maps/1FER26VPLq2hPm93T	bon	Louis Barth	Messenger		14_04.LB.JPG
26-avr	TRF	50	présente des mo	mesures	Bas Verdon	Vinon sur Verdon	éclusé	43.722139, 5.777861	https://goo.gl/maps/1UvJphVE19awD8t6	bon	Louis Barth	Messenger		26_04.LB.JPG
28-avr	TRF	73		mâle	Bas Verdon	Vinon sur Verdon	TCC	43.728393, 5.916748	https://goo.gl/maps/15S4v66KqCVCu2E	mauvais	Katim MERZ	Messenger	via Mme SEGOND	28_04.KM.JPG
30-avr	TRF	35		mâle	Bas Verdon	Vinon sur Verdon	TCC	43.734056, 5.842111	https://goo.gl/maps/1NMM3c1dYQ90	bon	Vincent Vili	SMS	trouvé dans l'adou	30_04.VV.JPG
07-mai	TRF	50			Bas Verdon	Vinon sur Verdon	éclusé	43.724790, 5.794516	https://goo.gl/maps/1zP4qzNX1NAYGm5	bon	Arnaud BO	Facebook		07_05.AB.JPG
07-mai	TRF	57	présente de	fémele	Bas Verdon	Vinon sur Verdon	éclusé	43.722170, 5.777760	https://goo.gl/maps/1imEccLJ5AnD7E7	bon	Louis Barth	Messenger		07_05.LB.mortue
11-mai	TRF	50	décomposition avancé		Verdon Colostre	Gréoux les Bains	TCC	43.753626, 5.893439	https://goo.gl/maps/1KctpggAN9B7	bon	Alain Tranc	Messenger		07_05.LB.JPG
11-mai	TRF	45	décomposition avancé		Verdon Colostre	Gréoux les Bains	TCC	43.749366, 5.877003	https://goo.gl/maps/1qMDcPaXtSCglcd05	bon	Richard Mo	SMS		11_05.BM.JPG
11-mai	TRF	45		mâle	Verdon Colostre	Gréoux les Bains	TCC	43.747479, 5.869606	https://goo.gl/maps/1z0GmY28HM6Mpdv	bon	Richard Mo	SMS		11_05.BM.2.JPG
11-mai	TRF	55		mâle	Bas Verdon	Vinon sur Verdon	éclusé	43.727925, 5.815166	https://goo.gl/maps/1gucq3KDFThk1MC66	bon	Antoine LE	Messenger		11_05.AL.JPG
12-mai	TRF	50			Bas Verdon	Vinon sur Verdon	TCC	43.729403, 5.912822	https://goo.gl/maps/1Gysar2SubJz7aurMA	bon	Alain Tranc	Messenger		12_05.AL.JPG
12-mai	TRF	40	poisson viv	mâle	Bas Verdon	Vinon sur Verdon	éclusé	43.728132, 5.813296	https://goo.gl/maps/1T49EDEZun5kcl7	bon	Ludovic LA	directe	RAS dans les wica	12_05.LL.JPG
12-mai	TRF	45		mâle	Bas Verdon	Vinon sur Verdon	TCC	43.730941, 5.836328	https://goo.gl/maps/1hE1y2zF4DqAnG2P9	bon	Pierick GA	Messenger		12_05.PG.JPG
13-mai	TRF	23	petites poo	fémele	Bas Verdon	Vinon sur Verdon	TCC	43.730551, 5.829833	https://goo.gl/maps/14eakPbuwdphtv8A	bon	Ludovic LA	directe		13_05.LL.JPG
14-mai	TRF	45		mâle	Verdon Colostre	Gréoux les Bains	TCC	43.746433, 5.867260	https://goo.gl/maps/1v4yKVh22Qz1imd8	bon	Richard Mo	SMS		14_05.BM.JPG
16-mai	TRF	53		mâle	Bas Verdon	Vinon sur Verdon	éclusé	43.724364, 5.794441	https://goo.gl/maps/1oVhCpMBBhduv8	bon	Inconnu	Messenger		16_05.inconnu
25-mai	TRF	50			Verdon Colostre	Gréoux les Bains	TCC	43.747234, 5.874502	https://goo.gl/maps/1Q52uYmPTZAF59	bon	Guillaume F	Facebook		25_05.GB.JPG
27-mai	TRF	50			Bas Verdon	Vinon sur Verdon	éclusé	43.727959, 5.811754	https://goo.gl/maps/19AqDk14hKDIAFax6	bon	André VAIF	Messenger	via Alexandre Mariaud	
11-juin	TRF	50			Bas Verdon - Verdon	Gréoux les Bains / S	No Kill	43.753548, 5.902740	https://goo.gl/maps/15R4C5v1a2SaeGa3	bon	Pascal ALL	Messenger		11_06.PA.JPG
11-juin	TRF	50		mâle	Bas Verdon - Verdon	Gréoux les Bains / S	No Kill	43.753223, 5.910442	https://goo.gl/maps/1bimwX7F55ev63N02	bon	Guillaume	Messenger		11_06.Guillau
19-juin	TRF	55			Bas Verdon	Vinon sur Verdon				mauvais	Nathan	SMS	transmission Vinon	19_06.Nathan
19-juin	TRF	50 - 60			Bas Verdon	Vinon sur Verdon				mauvais	Nathan	SMS	transmission Vincent DURU	
19-juin	TRF	50 - 60			Verdon Colostre	Gréoux les Bains				mauvais	Nathan	SMS	transmission Vincent DURU	
19-juin	TRF	50 - 60			Verdon Colostre	Gréoux les Bains				mauvais	Nathan	SMS	transmission Vincent DURU	
23-juin	BRO	80			Bas Verdon - Verdon	Gréoux les Bains / S	No Kill	43.755636, 5.918795	https://goo.gl/maps/1v3sDqK1NXB32EphJK	bon	Alain Tranc	Messenger		23_06.AT.JPG
25-juin	TRF	55		mâle	Bas Verdon	Vinon sur Verdon	TCC	43.733647, 5.840462	https://goo.gl/maps/1MpeE8bBNyML37Y08	bon	Sylvain CK	Messenger		25_06.SASP.JPG
25-juin	TRF	50	trou sur le dos		Verdon Colostre	Gréoux les Bains	TCC	43.742125, 5.858805	https://goo.gl/maps/1Dhnd7GmD1uvE8	bon	Alexandre F	Messenger		25_06.AB(trou de
03-juil	TRF	50	très maigre mais vivante		Bas Verdon - Verdon	Gréoux les Bains / S	No Kill	43.753693, 5.902789	https://goo.gl/maps/1Hgzr48YK688BtDqE5	bon	Mathias Su	Messenger		25_06.AB.JPG
12-juil	TRF	40			Bas Verdon	Vinon sur Verdon	éclusé	43.723250, 5.774994	https://goo.gl/maps/1pYvJw48EYcK3FEu5	bon	Riviera	verbale		
12-juil	TRF	40	yeux "éclat"	mâle	Bas Verdon	Vinon sur Verdon	TCC	43.729601, 5.824892	https://goo.gl/maps/16VeVicDwK8S9J3	bon	Olivier MEN	SMS		12_07.OH.JPG
13-juil	TRF	40	grosse morsure		Bas Verdon	Vinon sur Verdon	TCC	43.729385, 5.819676	https://goo.gl/maps/1GJ1PVCXV1EvhWv	bon	Pierick GA	Messenger		13_07.PG.JPG
13-juil	TRF	45			Bas Verdon	Vinon sur Verdon	TCC	43.730874, 5.835475	https://goo.gl/maps/1vghQvYUmdGAc1A	bon	Pierick GA	Messenger	même photo,	13_07.PG.2.JPG
13-juil	TRF	30			Bas Verdon	Vinon sur Verdon	TCC	43.730874, 5.835475	https://goo.gl/maps/1vghQvYUmdGAc1A	bon	Pierick GA	Messenger	même photo	13_07.PG.2.JPG
13-juil	CHE	55			Bas Verdon	Vinon sur Verdon	TCC	43.730874, 5.835475	https://goo.gl/maps/1vghQvYUmdGAc1A	bon	Pierick GA	Messenger	même photo	13_07.PG.2.JPG



ANNEXE 9
Extrait de la Note Gestion des éclusées

Après la crue 2019-2020

6 mars 2020

juin 2019

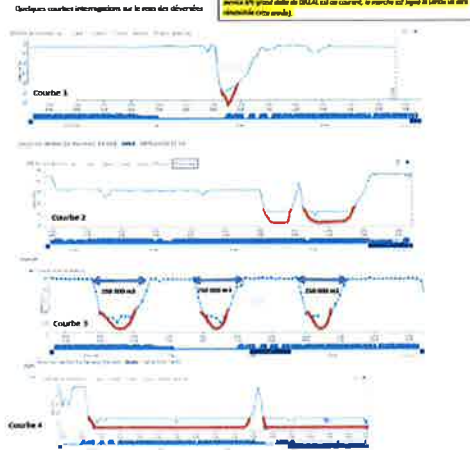


L'écluse, en rive droite contre les enchevennements, a complètement disparu. Au débit résiduel, l'écoulement se fait d'abordement uniquement en rive gauche. Ceci explique des nombreux cas de mortalités à distance sur cette zone d'environ 0.3 hectare.

Le 6 mars 2020 soit 4 jours après le choc à l'arrêt du turbinié, on a pu observer plusieurs milliers d'invertébrés morts ou en train de périr ainsi que plusieurs dizaines de poissons déjà morts.

Dans le détail, ce sont les gammareux qui ont été le plus impactés, suivi par les hydroptérygides et quelques perloides. Peu d'épéméridoptères observés si ce n'est quelques néphrotérides.

Pour les poissons, il a été observé de la mortalité sur des saumons de 04 et 11, sur des lâches fraîche, plutôt adultes et des perches communies des 14 à 24. Il a été observé également des écrevisses sèches.



Ces courbes représentent les débits turbiniés. Est-ce-à-dire que le passage à l'écluse est interrompu pendant quelques heures seulement avec un réajustement du débit à l'écoulement en aval ?

Une autre problématique est celle de la fréquence de coupure. On observe que le débit est interrompu pendant quelques heures seulement avec un réajustement du débit à l'écoulement en aval. Ce type de débit est idéal pour la faune aquatique en effet, après le choc de l'écluse, on passe de 10 m³/s à 2 m³/s pendant quelques heures. C'est ce qui permet à la faune de se réajuster et de survivre. On peut également remarquer que le débit est interrompu pendant 2 à 3 heures à l'arrêt du turbinié. Ce qui permet la présence d'invertébrés qui ne survivent que quelques heures après un arrêt de l'écoulement.

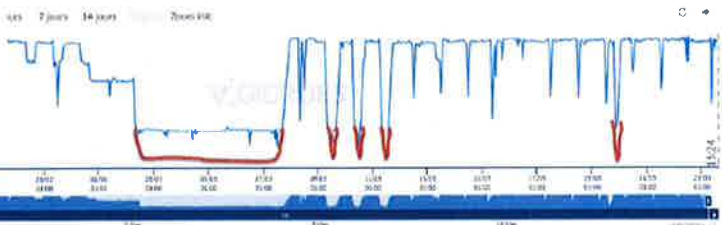
Courbe 1 : arrêt de l'écoulement pour 2 heures à 11h. On observe que le débit est interrompu pendant quelques heures seulement avec un réajustement du débit à l'écoulement en aval.

Courbe 2 : arrêt de l'écoulement pour 2 heures à 14h. On observe que le débit est interrompu pendant quelques heures seulement avec un réajustement du débit à l'écoulement en aval.

Courbe 3 : arrêt de l'écoulement pour 2 heures à 17h. On observe que le débit est interrompu pendant quelques heures seulement avec un réajustement du débit à l'écoulement en aval.

Courbe 4 : arrêt de l'écoulement pour 2 heures à 20h. On observe que le débit est interrompu pendant quelques heures seulement avec un réajustement du débit à l'écoulement en aval.

n) - Débits - 23/03/2020 15:24



La courbe en rouge représente le débit réel la sonde n'est pas calibrée pour les fortes crues

Les photos ont été prises le 6 mars. Tous les poissons étaient morts, une infime quantité de gammareux vivait encore, les hydroptérygides étaient encore présents dans leurs toiles et petits amas de végétaux. Pour certains la siltation emboua dans le sable.



Après 4 mois de turbiniés avec deux interruptions de quelques heures début février, on observe une réelle perte de biomasse sur la zone ripicole ainsi qu'un arrêt de la gammarie. Au-delà de la perte effective, il faut penser à la destruction de nourriture disponible pour l'ensemble des chaînes trophiques de ce milieu. La reproduction des gammareux ne devait pas tarder, les larves de ces derniers vont manquer au point larve des chabots, des truites et des barbus.

ANNEXE 10
Maintien de l'adoux des sapinettes

AVANT



Enlèvement des repousses de saules dans le lit mineur de l'adoux afin de limiter l'obstruction à terme de cet adoux. Cela est nécessaire dû fait qu'il n'y a que peu de crue morphogène sur ce tronçon court circuité. Ainsi l'écoulement est libre sur cette zone refuge

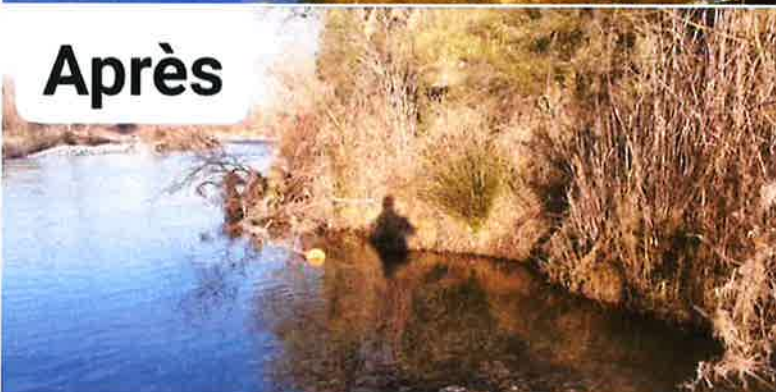
APRES



Avant



Après



Réalisation de travaux de bucheronnage sur l'entonnement de l'adoux des sapinettes. Après avoir enlevé l'arbre qui était en travers, nous avons « creusé » à la pioche et à la pelle afin d'augmenter la capacité de prise en charge en eau de l'adoux. L'objectif étant d'avoir des zones refuges.

